

intégration

générations futures

concertation

patrimoine naturel

biodiversité

projets mobilisateurs

pérennité

effet levier

jeunes

collectivité

ressources

infrastructure écologique

sensibilisation


technologie environnementale

recherche appliquée

protection


réduction

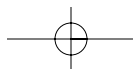
partenariat

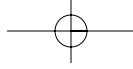


FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

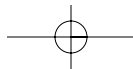
Partenaire financier

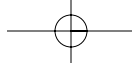
Québec 





2





FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

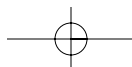
MOT DU PRÉSIDENT

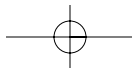
C'est avec grand plaisir qu'à titre de président du Conseil je vous présente ce premier rapport annuel du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Je dois d'abord reconnaître la contribution substantielle du gouvernement du Québec aux domaines de l'environnement et du développement durable, qui a permis la création du FAQDD. Cette contribution se traduira par d'importants investissements visant une sensibilisation accrue dans ces secteurs-clés, une amélioration de nombreuses infrastructures écologiques et le développement de nouvelles technologies environnementales. Il en résultera également la formation et l'implication d'un nombre important de jeunes dans ces activités.

Je suis convaincu de la qualité du programme que nous avons mis en place. Celui-ci donne suite à l'implication de nombreux groupes et individus œuvrant en environnement depuis de nombreuses années. Je me dois aussi de souligner le travail efficace de l'équipe permanente du FAQDD ainsi que l'apport précieux des membres du Conseil qui agissent à titre bénévole, toutes et tous acceptant de relever cet important défi qu'est le travail du Fonds d'action. Je les remercie du dévouement et du professionnalisme qu'ils ont démontrés dans l'atteinte des objectifs de la première année d'existence de notre organisme. Les résultats ont dépassé les attentes et les prévisions les plus optimistes. En effet, la réponse enthousiaste du milieu a mis en évidence à la fois les immenses besoins et le dynamisme de ce vaste secteur.

En terminant, je voudrais inviter l'ensemble des intervenants des milieux de l'environnement et du développement durable, et surtout les nombreux partenaires actuels et à venir du FAQDD, à poursuivre leurs efforts afin de donner une certaine pérennité au développement de notre société, pérennité à laquelle nous espérons contribuer dans la mesure de nos moyens.

Le président,
HARVEY MEAD





MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

C'est avec fierté que le FAQDD présente le bilan de cette première année d'exercice. Celle-ci a principalement été consacrée à la mise en place du FAQDD, à l'élaboration des programmes d'aide financière et au processus d'analyse des propositions de projets.

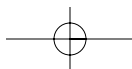
La réponse enthousiaste du milieu de l'environnement aux deux premiers appels de propositions témoigne de l'importance qu'occupe un organisme de financement dédié au développement d'une économie verte et solidaire, une économie qui mise d'abord sur les compétences des Québécoises et des Québécois.

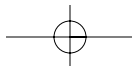
Je profite de l'occasion pour saluer l'initiative du gouvernement du Québec d'investir de façon importante dans des projets porteurs pour le développement durable, et d'en avoir confié la gestion aux femmes et aux hommes issus du milieu de l'environnement. Je tiens également à souligner la précieuse collaboration du Fonds de solidarité FTQ dans le cadre de la prestation des stages pour les jeunes désireux de s'impliquer en environnement.

Je voudrais aussi témoigner de l'engagement indéfectible des membres du conseil d'administration qui a permis d'établir rapidement les bases nécessaires au démarrage du FAQDD. Soulignons que pour la première année d'exercice, les membres du conseil d'administration se sont réunis à 15 reprises. Sans leur gouverne et leur appui continu, l'équipe du secrétariat n'aurait pu accomplir ses tâches avec autant de résultats en cette première année d'activité.

Déjà, nous voici de plain-pied dans la seconde année ; celle-ci est l'occasion de parfaire les outils développés et de mettre en valeur les réalisations des porteurs de projets. Ces projets contribueront assurément au développement d'un Québec soucieux de son environnement.

La secrétaire générale,
ANDRÉE-LISE MÉTHOT





FAITS SAILLANTS

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), un organisme indépendant à but non lucratif, est né en mars 2000 et a été doté par le gouvernement du Québec d'une enveloppe budgétaire de 45 millions de dollars. Le bilan de sa première année d'activité est impressionnant.

Une permanence, une planification

La mise en place rapide d'une équipe, d'infrastructures opérationnelles et d'outils de gestion s'est révélée névralgique en cette première année de fonctionnement. En effet, les nombreuses réalisations et la feuille de route du FAQDD au cours de ces 12 premiers mois en sont le résultat éloquent. Ce résultat n'aurait toutefois pu se concrétiser sans une planification rigoureuse, dont l'élaboration d'un plan d'affaires, d'un plan de communication et d'une programmation adaptée, ainsi que l'adoption d'une politique d'acquisition de biens et services. Afin d'encadrer la rigueur de son action, le FAQDD s'est aussi doté d'un code d'éthique et de règles de fonctionnement axés sur la qualité du service à la clientèle. Cette éthique s'est en outre concrétisée dans l'établissement de « critères » pour la sélection des projets, de même que dans l'instauration d'outils de vérification et de suivi efficaces axés sur l'imputabilité dans la gestion de fonds publics verts.

Des réalisations tangibles pour le développement durable

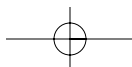
À la suite du lancement de la programmation du FAQDD en décembre 2000, un total de 416 projets totalisant environ 85 280 483 \$ millions de dollars ont été reçus en date du 23 avril en réponse aux deux appels de propositions du FAQDD, en ajoutant les engagements des promoteurs. Cette impressionnante réponse ainsi que la diversité et la qualité des projets soumis témoignent autant des besoins que du dynamisme qui caractérisent le milieu environnemental.

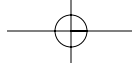
En date du 31 mars 2001, 86 projets avaient été acceptés et 15,7 millions de dollars engagés. Il est à remarquer qu'environ 60 % de ces investissements sont destinés à l'intégration et à la promotion du développement durable (volet I) et 40 %, aux infrastructures et aux projets technologiques à incidence environnementale (volets II et III). Par ailleurs, deux millions de dollars sont réservés par le FAQDD aux programmes de bourses et de stages en développement durable destinés aux jeunes pour les deux prochaines années (volet IV).

Une vision stratégique et respectueuse de sa mission

La qualité de l'impact sur le milieu demeure largement fonction des principes directeurs et de la vision stratégique qui ont guidé les paramètres du programme ainsi que les critères d'appréciation des projets soumis. Ainsi, l'intervention du FAQDD s'appuie sur une philosophie d'intervention préventive et à long terme plutôt que réactive, et ce, en complémentarité avec les divers partenaires du milieu environnemental. Il faut notamment mentionner, à cet égard, la mise en place d'une table de concertation sur les modalités d'application du programme. La conclusion d'un partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ, concernant le programme de stages de perfectionnement en développement durable, résulte de cette même approche.

Enfin, divers outils et activités de communication ont pu favoriser l'efficacité du service à la clientèle et la visibilité du FAQDD avec, entres autres, la création d'un site Web, la tenue de conférences de presse et la diffusion de communiqués et d'une brochure promotionnelle.





CHAPITRE 1

LE FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mission

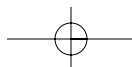
Le FAQDD est un organisme à but non lucratif qui a été créé afin de soutenir financièrement des projets qui permettront d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable. Le FAQDD a aussi le rôle de contribuer à l'essor de technologies à incidence environnementale ainsi qu'à la mise en valeur de la biodiversité, et de faciliter l'accès au patrimoine écologique du Québec. L'organisme vise enfin à favoriser l'expérimentation des pratiques en développement durable pour les jeunes.

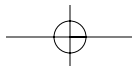
Les objectifs

Le FAQDD privilégie des projets dont les interventions, face à un problème environnemental, se situent le plus en amont possible en vue d'un développement durable, plutôt que les activités de réparation des dégâts, en aval.

Le FAQDD entend aider financièrement les établissements d'enseignement et de recherche, les organismes à but non lucratif, les entreprises et les municipalités à mettre en œuvre des projets dans la perspective des objectifs suivants :

- ◆ La réalisation de travaux d'expertise, de recherche appliquée et de démonstration ainsi que de projets-pilotes, utilisant des approches compatibles avec le développement durable.
- ◆ La mise en œuvre de campagnes d'information, de sensibilisation et de formation aux pratiques respectueuses du développement durable.
- ◆ La mise en œuvre de projets de collecte et d'analyse d'information, afin de produire des outils de gestion environnementale intégrant le développement durable.
- ◆ Le développement d'infrastructures à vocation écologique et de projets de mise en valeur de la bio-diversité et du patrimoine écologique, en vue d'en favoriser l'accès à la population.
- ◆ L'expérimentation de projets technologiques permettant des gains dans le domaine de la dépollution de l'eau, de l'air et des sols.
- ◆ L'implication et l'expérimentation de jeunes Québécoises et de jeunes Québécois dans le domaine du développement durable.





Le programme de subvention

Les origines et le contenu du programme

Le gouvernement du Québec, soucieux d'intégrer le développement durable dans ses axes d'intervention prioritaires en matière de développement économique, a concrétisé son engagement budgétaire 2000-2001 par une subvention de 45 millions de dollars, octroyée au FAQDD en mars 2000.

Le FAQDD s'est ainsi vu confier la mise en œuvre d'un programme d'aide financière destiné à soutenir l'intégration du développement durable au cœur des comportements et des pratiques professionnelles des Québécoises et des Québécois. L'enveloppe budgétaire a été répartie sous quatre volets tout en réservant une somme de trois millions de dollars pour leur bonification.

| VOLET | TITRE | ENVELOPPE |
|-------|--|----------------------|
| I | Intégration et promotion du développement durable | 19 000 000 \$ |
| II | Réalisation d'infrastructures écologiques et mise en valeur de la biodiversité | 15 000 000 \$ |
| III | Expérimentation de technologies à incidence environnementale | 6 000 000 \$ |
| IV | Bourses et stages en développement durable | 2 000 000 \$ |

Les principes généraux d'attribution des fonds

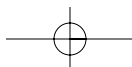
Les projets soumis en vertu du programme sont évalués en fonction de quatre principaux paramètres :

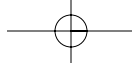
La pertinence du projet : la correspondance entre les objectifs du projet et les principes soutenant la durabilité, soit la prévention (projet en amont), une solution intégrée, l'effet de levier, les retombées environnementales et sur l'emploi, le partenariat et la concertation locale ainsi que la pérennité du projet (impacts à long terme).

La qualité du projet : la valeur scientifique, technique ou méthodologique du projet ainsi que sa faisabilité et son réalisme.

L'excellence de l'équipe : l'expérience de l'organisme demandeur ; l'expertise, la capacité de gestion et d'encadrement du ou des gestionnaires du projet ; l'expertise des membres de l'équipe.

Le montage financier proposé : la qualité de la gestion financière, le bien-fondé des coûts de réalisation et du plan de financement et l'importance de la contribution financière.





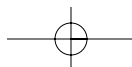
Les partenaires

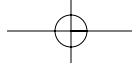
Le gouvernement du Québec

Le partenaire financier du FAQDD est le gouvernement du Québec. La convention de subvention qui lie le FAQDD au ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau date du 30 mars 2000. Elle fixe notamment les conditions et les modalités de l'octroi de la subvention gouvernementale de 45 millions de dollars, les objets de la convention ainsi que les obligations respectives des partenaires. Il est en outre stipulé que le mandat du FAQDD doit être complété au plus tard le 31 mars 2005.

Le Fonds de solidarité FTQ

Afin de gérer les stages de façon efficace tout en s'assurant de leur qualité, le FAQDD s'est associé à un partenaire qui compte sur une large expérience en la matière, soit le Fonds de solidarité FTQ, par l'entremise de sa fondation de la formation économique. En effet, le Fonds compte sur plusieurs années d'expérience et sur une équipe et un encadrement des plus efficaces. Le programme s'adresse aux jeunes ayant terminé leur scolarité depuis moins de cinq ans. Une enveloppe budgétaire d'un million de dollars y est consacrée.





CHAPITRE 2

L'ÉQUIPE DU FAQDD

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du FAQDD est constitué de neuf membres qui émanent de la société civile et du gouvernement du Québec, reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel en environnement et en développement social. Les personnes qui composaient le conseil d'administration du FAQDD en date du 31 mars étaient :

MONSIEUR HARVEY MEAD, PRÉSIDENT

Président

Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

MONSIEUR ALEXANDRE TURGEON, VICE-PRÉSIDENT

Directeur général

Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CRE-Québec)

MADAME NATHALIE DRAPEAU, SECRÉTAIRE

Présidente du conseil d'administration

Réseau environnement

MADAME JOHANNE FILLION, TRÉSORIÈRE

ENvironnement JEUnesse (ENJEU)

MONSIEUR GILBERT CHARLAND

Sous-ministre adjoint à la direction générale des Évaluations environnementales et de la Coordination

Ministère de l'Environnement

MADAME JOSYANNE DOUVRY

Vice-présidente

Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec)

MADAME MARIE-FRANCE GERMAIN

Sous-ministre adjointe à la planification

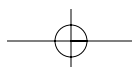
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie

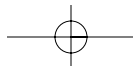
MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LÉONARD

Président du conseil d'administration

Grappe de développement des industries de l'environnement inc.

Un poste vacant





Nous tenons par ailleurs à souligner la contribution de membres ayant œuvré au sein du conseil d'administration au cours de cette première année, soit :

MONSIEUR ROBERT LEMIEUX

Sous-ministre adjoint

Direction générale du milieu industriel, des changements climatiques et du développement durable
Ministère de l'Environnement

MONSIEUR GHYSLAIN THÉBERGE

Président

Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec)

MONSIEUR JEAN-CLAUDE BEAUCHEMIN

Président

Réseau québécois des centres de formation en entreprise et récupération (CFER)

Les comités du Conseil

Le conseil d'administration a mis en place, au cours de l'année, un comité de placement des fonds, chargé d'émettre des recommandations relatives au rendement des liquidités de l'organisme. Également, des comités de sélection se rapportant au Conseil sont en place dans le cadre du programme de bourses et de stages de perfectionnement en développement durable.

La permanence

Le FAQDD disposait, au 31 mars, d'une équipe polyvalente de sept personnes qui a su relever cet imposant défi de gestion. Cette équipe de travail, presque exclusivement constituée de personnes issues du secteur de l'environnement, est composée de la secrétaire générale, d'une directrice des programmes, d'un responsable des aspects financiers, de trois analystes ainsi que d'une adjointe administrative.

L'équipe a su se doter d'outils favorisant une grande autonomie de travail chez ses membres, dont des outils informatiques de soutien en matière d'analyse. Ces outils, de même que la qualité professionnelle des analystes, ont permis le traitement d'un nombre impressionnant de projets.

LES COLLABORATIONS EXTERNES

L'équipe compte par ailleurs sur quelques collaborateurs clés, à l'externe, pour la réalisation de son mandat. Il faut à cet égard mentionner l'apport stratégique du groupe ICI Environnement inc., pour son service d'aviseurs scientifiques et comme mandataire pour la gestion du programme de bourses, ainsi que du groupe DSF Concept inc. pour son expertise en systèmes de gestion informatique et en multimédia.

L'équipe de travail compte de plus sur l'apport d'experts externes tels :

La firme Arthur Andersen pour la tenue des livres comptables de la société

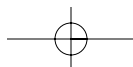
La firme Grondin, Poudrier, Bernier comme conseillers juridiques

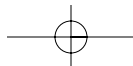
La firme Biron Latouche comme vérificateur externe

La firme Aon Parizeau, mandataire des assurances de la société

La firme Ferron communications et le Groupe Gignac communications marketing pour les communications

La firme Corsaire Design pour les besoins en communications graphiques de la société





CHAPITRE 3

LE CADRE DE GESTION

Les valeurs et la philosophie de gestion

La transparence, l'équité et l'indépendance sont les valeurs fondamentales de l'organisation. En effet, le FAQDD œuvre avec un souci premier de transparence dans son action. Il s'est doté à cette fin d'un code d'éthique et de pratiques favorisant l'accessibilité publique aux données et informations relatives à ses activités. Il faut notamment mentionner à cet égard la diffusion des priorités du FAQDD et des critères d'évaluation des projets.

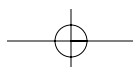
L'organisme s'est également muni de règles strictes assurant l'équité, la neutralité et l'indépendance dans le traitement des projets. L'une des particularités à souligner réside dans le traitement et la sélection de projets par une pluralité d'intervenants issus du milieu même, favorisant d'une part des choix d'investissements stratégiques et, d'autre part, le dégageant « obligé » des divers acteurs. Cette approche s'est révélée des plus concluantes.

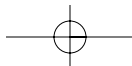
La complémentarité des interventions du FAQDD avec les divers programmes gouvernementaux liés au développement durable ainsi que le contact direct avec la clientèle comptent parmi les priorités de gestion de l'organisme. Il faut enfin souligner le souci permanent d'efficacité dans le traitement des dossiers, en ce qui concerne tant les délais que la diffusion de l'information au public.

Les défis

Les défis posés au FAQDD sont imposants et multiples. Ils peuvent être regroupés sous les thématiques suivantes :

- ◆ Promouvoir le développement durable, au sens large, auprès des communautés locales à travers les résultats des investissements du FAQDD. La diffusion des résultats par les promoteurs de projets représente l'un des moyens à privilégier.
- ◆ Assurer la cohérence entre les divers volets et axes d'investissement du FAQDD en évitant notamment les doublons et en mettant en perspective les réalisations sur le terrain.
- ◆ Donner une large place aux projets intégrateurs en privilégiant ceux qui regroupent plusieurs axes et volets d'intervention du FAQDD.
- ◆ Améliorer les outils de communication et faciliter l'accès aux programmes du FAQDD.
- ◆ Poursuivre le développement d'indicateurs de performance, tant en ce qui concerne l'administration des fonds confiés au FAQDD que pour la mesure du développement durable. Ces mesures doivent notamment viser les délais de traitement des projets soumis ainsi que l'impact sur l'emploi.





Les engagements

La déclaration de services

Le FAQDD a annoncé, dans le cadre de sa programmation annuelle, trois dates de tombée pour ses trois premiers volets d'investissement, soit en janvier, en avril et en octobre 2001.

Il est à signaler que chaque résultat d'appel de propositions pour les trois premiers volets du programme fait l'objet de communiqués publics et, pour la clientèle, de contacts directs avec le personnel du FAQDD. Les organismes dont les projets sont retenus ont d'ailleurs l'occasion d'échanger avec la secrétaire générale du FAQDD à l'occasion de la signature de la convention de subvention. Les clients du FAQDD peuvent notamment compter sur un soutien téléphonique constant lors de la préparation de leur proposition de projet ; du 1er décembre au 31 mars 2001, plus de 5 000 appels ont été traités par son équipe.

Relativement aux délais de traitement des demandes et de diffusion des résultats, l'organisme prend des engagements formels et publics sur les échéanciers suivant les appels de propositions.

La reddition des comptes

Le FAQDD s'engage dans une reddition de comptes complète et détaillée s'appuyant entre autres sur a convention qui le lie au gouvernement du Québec. Celle-ci oblige notamment à des rapports d'étape trimestriels au ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau. Le présent rapport annuel constitue l'un des véhicules privilégiés à cet égard, de même que les conventions de subvention avec les promoteurs de projets. L'organisme s'est de plus engagé à élaborer une politique de placement et un plan d'affaires ainsi qu'à présenter des états financiers annuels vérifiés.

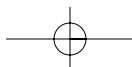
Le rapport annuel

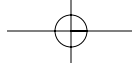
Le conseil d'administration, dans sa volonté d'être le plus transparent possible, a pris la décision de rendre public un rapport annuel afin de faire état de sa gestion des fonds publics confiés par le gouvernement du Québec, de ses activités et de ses engagements. Le présent rapport fait ainsi état de ses principaux engagements.

Les conventions de subvention avec les promoteurs en développement durable

La convention de subvention signée avec chacun des promoteurs de projets contient des exigences en matière de reddition des comptes pour ces derniers. Les promoteurs de projets sont mis à contribution dans la reddition des comptes d'une part en assurant une comptabilité de projet séparée pour les projets soutenus par le FAQDD et, d'autre part, en déposant un bilan comptable à la mi-parcours et en fin de subvention. Ce bilan doit notamment inclure un certificat de vérification émis par un comptable agréé reconnu.

L'objectif de cette démarche avec les porteurs de projets est de s'assurer que l'argent des Québécoises et des Québécois est investi de manière responsable et respectueuse par les groupes, entreprises et institutions bénéficiaires du programme, et de permettre au FAQDD d'intervenir en cas contraire.





Le code d'éthique, les règlements et les politiques

Le code d'éthique adopté par le FAQDD est largement inspiré du code d'éthique qui régit les administrateurs du gouvernement du Québec. Il comporte en outre un processus de dénonciation des intérêts des administrateurs et des membres de la direction ainsi qu'un mécanisme de retrait des administrateurs lorsque des projets peuvent concerner des organismes dans lesquels ils œuvrent.

L'organisme a de plus adopté des règlements généraux, une politique de remboursement des frais de séjour, de déplacement et de représentation ainsi qu'une politique d'acquisition de biens et de services donnant priorité à la réutilisation.

Les moyens de communication

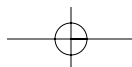
Pour atteindre ses objectifs d'optimisation du service à la clientèle, de saine gestion des fonds publics, d'accessibilité de l'information et de transparence, l'équipe du FAQDD a mis en place différents outils de gestion et de communication.

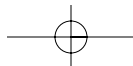
Des outils de gestion

L'un des premiers gestes posés en vue de l'efficacité de traitement et de la satisfaction de la clientèle fut la mise en place d'une banque de données informatiques qui facilite la gestion du programme. Une deuxième initiative a permis la conception d'un formulaire de demande en ligne. Ces outils ont contribué aux résultats actuels.

La promotion et la visibilité du Fonds

Plusieurs activités promotionnelles et de communication ont pu favoriser une visibilité et un positionnement du FAQDD dans le milieu environnemental permettant de rejoindre une clientèle optimale. Entre autres, mentionnons la diffusion de communiqués de presse, la tenue de conférences de presse, la diffusion d'une brochure explicative ainsi que la conception et la mise en ligne d'un site Web, lequel constitue le portail permanent de l'organisme auprès de la clientèle et du grand public. Il faut enfin mentionner la participation de responsables du FAQDD à divers colloques et congrès ainsi que la tenue de conférences visant à promouvoir sa mission.





CHAPITRE 4

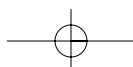
LES INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

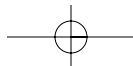
Un premier appel de propositions s'est tenu du 4 décembre 2000 au 15 janvier 2001. Un total de 166 propositions de projets, correspondant à des demandes de l'ordre de 35 millions de dollars au FAQDD et à 64 millions de dollars d'investissements potentiels, ont résulté de ce premier appel. De ces propositions, 86 projets ont été acceptés et près de 15,7 millions de dollars ont été consentis par le conseil d'administration (voir la liste des projets en annexe 1). Ces projets permettront l'injection de 31 millions de dollars d'investissements dans le développement durable à court terme. Le tableau qui suit présente le détail de ce premier appel de propositions.

BILAN DES PROJETS REÇUS AU 15 JANVIER 2001

| Volet | Propositions de projets reçues au 15 janvier 2001 | Montant des demandes | Projets acceptés par le CA | Aides financières accordées par le FAQDD | Investissement total |
|---|---|-----------------------|----------------------------|--|-------------------------|
| Volet I L'intégration et la promotion du développement durable | 110 | 22 millions \$ | 58 | 9,4 millions \$ | 16,4 millions \$ |
| Volet II Les infrastructures à vocation écologique et la mise en valeur de la biodiversité | 30 | 6 millions \$ | 12 | 2,3 millions \$ | 5 millions \$ |
| Volet III Les projets technologiques à incidence environnementale | 26 | 7 millions \$ | 16 | 4,0 millions \$ | 9,3 millions \$ |
| TOTAL | 166 | 35 millions \$ | 86 | 15,7 millions \$ | 30,7 millions \$ |

Ces premiers résultats montrent que deux projets retenus sur trois concernent le volet I du programme, relatif à l'intégration et à la promotion du développement durable. Les projets d'infrastructures (volet II) et les projets à caractère technologique du volet III ont pour leur part retenu respectivement 14 % et 25 % des montants octroyés en vertu de ce premier appel de propositions.





CHAPITRE 5 LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

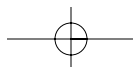
FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

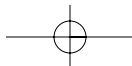
ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000, date de
constitution, AU 31 MARS 2001

- 1 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

- ÉTATS FINANCIERS
- 2 Bilan
- 3 Résultats
- 4 Évolution des actifs nets
- 5 Flux de trésorerie
- 6-9 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
- 10 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES





RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

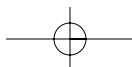
Nous avons vérifié le bilan de Fonds d'action québécois pour le développement durable au 31 mars 2001 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice du 24 mars 2000, date de constitution, au 31 mars 2001. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

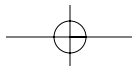
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
COMPTABLES AGRÉÉS

Québec, le 23 avril 2001





FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN
AU 31 MARS 2001

ACTIF

\$

À COURT TERME

| | |
|----------------------------|------------|
| Placements (note 3) | 47 047 730 |
| Encaisse | 9 837 |
| Débiteurs | 12 240 |
| Intérêts courus à recevoir | 158 715 |
| Frais payés d'avance | 35 539 |

47 264 061

| | |
|--------------------------------------|--------|
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4) | 33 305 |
|--------------------------------------|--------|

47 297 366

PASSIF

À COURT TERME

| | |
|-------------------------------|--------|
| Créditeurs et charges courues | 65 394 |
|-------------------------------|--------|

| | |
|---------------------------|------------|
| APPORTS REPORTÉS (note 5) | 47 198 667 |
|---------------------------|------------|

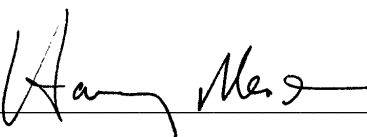
ACTIFS NETS

| | |
|---|--------|
| ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS | 33 305 |
|---|--------|

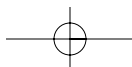
47 297 366

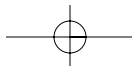
ENGAGEMENTS (note 6)

AU NOM DU CONSEIL

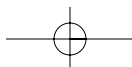
 Administrateur

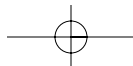
 Administrateur



**FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

| | RÉSULTATS |
|---|---|
| | POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001 |
| | \$ |
| PRODUITS | |
| Contribution du gouvernement du Québec destinée à couvrir les charges de fonctionnement (note 5) | 392 746 |
| Revenus de placements destinés à couvrir les frais de gestion s'y rapportant (note 5) | 19 748 |
| | <hr/> 412 494 |
| CHARGES | |
| Salaires et charges sociales | 185 725 |
| Consultants externes | 100 994 |
| Frais de bureau | 56 874 |
| Dépenses des membres du C.A., du personnel et autres dépenses | 30 236 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 360 |
| | <hr/> 379 189 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE | <hr/> 33 305 |

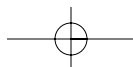


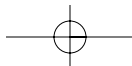


FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
 POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001

| | Affecté À l'octroi de soutien financier | Investis immobili- sations | Non affecté | Total |
|--|--|----------------------------------|----------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Excédent des produits sur les charges | - | 33 305 | - | 33 305 |
| SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE | - | 33 305 | - | 33 305 |

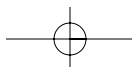


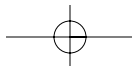

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001

| | \$ |
|---|----------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | |
| Excédent des produits sur les charges | 33 305 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 360 |
| | 38 665 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | (76 376) |
| | (37 711) |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (38 665) |
| Acquisition de placements | (47 047 730) |
| | (47 086 395) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | |
| Apports reportés | 47 133 943 |
| | 47 133 943 |
| AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES ET ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE | 9 837 |

Les espèces et quasi-espèces
à la fin de l'exercice sont
constituées de l'encaisse



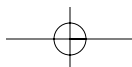


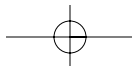
1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué le 24 mars 2000, en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, soutient financièrement des projets qui permettront d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable.

Les objectifs de l'organisme sont les suivants:

- Favoriser, par ses actions et ses interventions, le développement et la valorisation des connaissances dans le domaine du développement durable ;
- Contribuer à la réalisation de travaux d'études, d'analyses et de recherches dans le domaine de l'environnement par son soutien financier à des intervenants issus des milieux universitaire, parapublics ou privés ;
- Promouvoir, par ses activités, la sensibilisation, la diffusion de l'information et la formation du public à la protection de l'environnement ;
- Contribuer, par son soutien financier avec d'autres partenaires, à des travaux de construction, d'amélioration, de restauration et de conservation d'infrastructures à vocation écologique pour notamment faciliter l'accès au patrimoine écologique du Québec et mettre en valeur la diversité biologique ;
- Contribuer, par son soutien financier, au développement de projets technologiques à incidence environnementale ;
- Recevoir des dons, des legs, des subventions ou autres contributions de même nature de gouvernements, d'entreprises publiques, parapublics et privées.

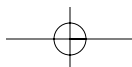


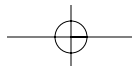


L'enveloppe budgétaire, s'élevant à quarante-cinq millions (45 000 000 \$), se répartit ainsi:

| | | |
|------------------|--|---------------------|
| Volet I | Intégration et promotion du développement durable | 19 000 000\$ |
| Volet II | Réalisation d'infrastructures écologiques et mise en valeur de la biodiversité | 15 000 000\$ |
| Volet III | Expérimentation de technologies à incidence environnementale | 6 000 000\$ |
| Volet IV | Bourses et stages | 2 000 000\$ |

Un montant de trois millions de dollars est réservé pour permettre une bonification des enveloppes de l'un ou l'autre des quatre volets précédents.




FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice en cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme affectés à des garanties ne sont pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Placements

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

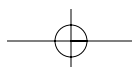
Immobilisations corporelles

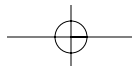
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les durées suivantes:

| | |
|-------------------------|-------|
| Équipement de bureau | 5 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |

3. PLACEMENTS

| | \$ |
|---|------------|
| Papier commercial, entre 4.88% et 5.40%, échéant au plus tard le 26 avril 2001 (valeur au marché: 47 044 730 \$) | 47 044 730 |
| Dépôt à terme, 4.1%, échéant le 11 janvier 2003 et donné en garantie | 3 000 |
| | 47 047 730 |




FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001

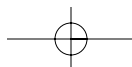
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

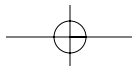
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette |
|-------------------------|---------------|-------------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Équipement de bureau | 10 126 | 1 037 | 9 089 |
| Équipement informatique | 28 539 | 4 323 | 24 216 |
| | 38 665 | 5 360 | 33 305 |

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à l'octroi de soutien financier et à couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

| | À l'octroi de soutien financier | Aux charges de fonctionnement | Total |
|--|---------------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Contribution du Gouvernement du Québec | 43 650 000 | 1 350 000 | 45 000 000 |
| Intérêts et autres revenus de l'exercice | 2 611 161 | - | 2 611 161 |
| Moins: Montants destinés à couvrir les frais de gestion des placements et les charges de fonctionnement | (19 748) | (392 746) | (412 494) |
| | 46 241 413 | 957 254 | 47 198 667 |



**FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001

6. ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé en vertu de programmes de soutien financier à verser un total de 14 703 405 \$ de façon suivante:

5 881 362 \$ au 1er juin 2001
5 881 362 \$ selon l'évolution des projets
2 940 681 \$ à la fin des projets

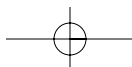
De plus, l'organisme s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation échéant en août 2001, juillet et août 2003 pour les loyers minimums futurs totalisant 23 450 \$ et se répartissent comme suit:

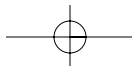
| | |
|------|-----------|
| 2002 | 14 371 \$ |
| 2003 | 7 182 |
| 2004 | 1 897 |

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

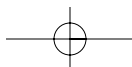
Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des intérêts courus à recevoir, des frais payés d'avance et des créditeurs et charges courues correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

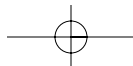
Les justes valeurs des placements sont fondées sur les cours du marché et les renseignements disponibles à cette date.



**FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE DU 24 MARS 2000 AU 31 MARS 2001

| | \$ |
|--|----------------|
| SALAIRES ET CHARGES SOCIALES | |
| Salaires | 170 249 |
| Charges sociales | 15 476 |
| | 185 725 |
| CONSULTANTS EXTERNES | |
| Informatique | 34 567 |
| Communication et conception graphique | 19 900 |
| Frais de gestion – placements | 19 748 |
| Tenue de livres et vérification | 12 901 |
| Conseillers juridiques | 8 799 |
| Analyse externe | 5 079 |
| | 100 994 |
| FRAIS DE BUREAU | |
| Assurances et système de sécurité | 12 639 |
| Brochure et papeterie | 12 504 |
| Téléphonie | 10 629 |
| Loyer | 9 407 |
| Fournitures de bureau | 5 802 |
| Messagerie, télécopie et poste | 2 343 |
| Entretien ménager | 1 787 |
| Électricité | 1 763 |
| | 56 874 |
| DÉPENSES DES MEMBRES DU C.A., DU PERSONNEL ET AUTRES DÉPENSES | |
| Frais de déplacements | 23 703 |
| Autres dépenses | 6 533 |
| | 30 236 |



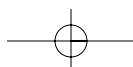


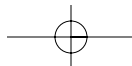
ANNEXE 1

LISTE DES PROJETS RETENUS AU 31 MARS 2001

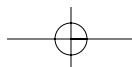
Volet I : L'intégration et la promotion du développement durable

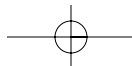
| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|--|---|----------------|--------------------------|
| Réseau québécois des centres de formation en entreprise et récupération (CFER) | Caravanes du développement durable | 530 000 \$ | 150 000 \$ |
| Conseil régional de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean | Suivi du plan d'action sur la diversité biologique du Saguenay-Lac-St-Jean | 124 103 \$ | 101 673 \$ |
| Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) | Aide à la mise en place du DESS en Éco-Conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi | 510 000 \$ | 284 000 \$ |
| Ville de Saint-Bruno-de-Montarville | Projet pilote de collecte et de compostage en andains des résidus alimentaires domestiques ajoutés à la collecte de résidus verts en sacs | 140 284 \$ | 98 381 \$ |
| Regroupement Écolo-Vallée | Promotion du compostage domestique dans la MRC de la Matapédia | 86 500 \$ | 35 430 \$ |
| Ville de Sherbrooke | Projet de démonstration d'une collecte de matières compostables | 58 585 \$ | 46 067 \$ |
| La ressourcerie du Bas-du-Fleuve | Formation et sensibilisation à une gestion écologique et durable des matières résiduelles | 386 210 \$ | 299 407 \$ |
| Comité du logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR) | Les jardins biologiques collectifs du Plateau Mont-Royal | 155 435 \$ | 74 430 \$ |
| Atelier de bois Angus | Implantation d'une usine modèle en gestion environnementale | 328 000 \$ | 293 000 \$ |
| Municipalité de Chelsea | Campagne de sensibilisation, d'éducation et de promotion | 37 206 \$ | 28 000 \$ |
| Réseau québécois des écoles microentreprises environnementales | Création de 16 microentreprises | 376 250 \$ | 177 700 \$ |



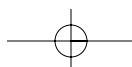


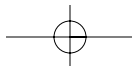
| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|---|--|----------------|--------------------------|
| Renaissance | Textile «O» vert | 817 800 \$ | 300 000 \$ |
| Ville de Sherbrooke | Campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation à la gestion des matières résiduelles | 144 700 \$ | 108 525 \$ |
| Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) | Système permanent de récupération des RDD dans la MRC de l'Assomption | 224 880 \$ | 116 980 \$ |
| Les Éditions du Cerf inc. | Campagne de sensibilisation sur le développement durable par la promotion des 3RV dans les centres de service automobile | 112 022 \$ | 44 811 \$ |
| Nova Envirocom inc. | Tournée de formation sur le compostage domestique | 907 955 \$ | 239 747 \$ |
| COSE Lanaudière | Projet-pilote sur les comités de vigilance des exploitations reliées à la gestion des matières résiduelles | 110 577 \$ | 87 817 \$ |
| Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) | Gestion et minimisation des rejets de phosphore dans les fumiers provenant des entreprises laitières et de veaux d'embouche québécoises | 403 700 \$ | 291 000 \$ |
| Conseil régional en environnement de la Montérégie (CREM) | Projet de soutien aux municipalités régionales de comté, au niveau de la consultation et de la sensibilisation des parties prenantes, dans la réalisation de leur plan de gestion des matières résiduelles | 419 784 \$ | 272 857 \$ |
| Ville de Sherbrooke | Projet de démonstration d'une collecte sélective en milieu industriel, commercial et institutionnel | 67 119 \$ | 49 994 \$ |
| Québec'ERE | La Brigade Verte | 392 383 \$ | 295 395 \$ |
| Centre de recherche et de développement en agriculture (IRDA) | Valorisation des sous-produits de la carotte | 54 600 \$ | 49 100 \$ |
| Enjeu Environnement Jeunesse inc. | Tournée d'éducation et de formation sur le développement durable par les 3N-J | 395 750 \$ | 300 000 \$ |



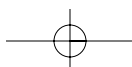


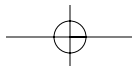
| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|---|--|----------------|--------------------------|
| Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE) | Implantation de technologies propres dans l'industrie textile québécoise | 236 164 \$ | 183 964 \$ |
| Groupe Investissement Responsable, Demers Conseil inc. | Investissement durable | 101 700 \$ | 78 200 \$ |
| Commission scolaire de Montréal (CSDM) | Production d'outils pédagogiques pour une meilleure gestion des matières résiduelles dans les écoles primaires | 89 000 \$ | 73 250 \$ |
| Confédération des syndicats nationaux (CSN) | Un syndicalisme axé sur le développement durable | 467 625 \$ | 255,000 \$ |
| Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) | L'Outaouais à l'heure du transport durable | 81 600 \$ | 72 800 \$ |
| Association professionnelle des météorologues du Québec | Tournée scolaire 2001-2002 sur le changement climatique | 307 700 \$ | 100 100 \$ |
| Éditions Multimondes Inc. | L'effet de serre expliqué | 342 592 \$ | 175 860 \$ |
| Fondation québécoise en environnement (FQE) | Sur la réduction des GES; actions et mesures à adopter pour les municipalités du Québec | 361 498 \$ | 220 698 \$ |
| Vivre en ville | Trousse éducative Vers des collectivités viables : pour une planification durable de nos milieux de vie | 720 429 \$ | 300 000 \$ |
| Québec'ERE | Génie en air | 135 983 \$ | 100 715 \$ |
| Association forestière du Québec métropolitain inc. (AFQM) | Jeu éducatif Le monde végétal de la cité | 135 214 \$ | 75 751 \$ |
| Université du Québec à Montréal (UQAM) | Change d'air, spectacle d'humour sur les changements climatiques | 123 327 \$ | 45 000 \$ |
| Le Tour de l'Île de Montréal | Jour V Vélo, boulot, bravo ! | 732 815 \$ | 100 000 \$ |
| Comité Zip-Saguenay | Caractérisation de deux cours d'eau en milieu agricole | 167 486 \$ | 41 296 \$ |
| MRC de Kamouraska | Gestion par bassin versant de la rivière Kamouraska | 121 155 \$ | 66 440 \$ |
| | | | |



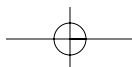


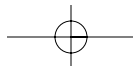
| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|--|---|----------------|--------------------------|
| Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) | Implantation d'une démarche participative multicritère pour la gestion de l'eau par bassin versant | 178 110 \$ | 86 490 \$ |
| Comité ZIP Alma-Jonquière | Restauration des cours d'eau du bassin versant de la rivière Bédard à Saint-Bruno | 244 403 \$ | 194 573 \$ |
| Géo-3D inc. | Outil de gestion des berges des lacs et cours d'eau | 305 535 \$ | 150 000 \$ |
| Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain | Vers une approche de développement durable pour le bassin versant de la rivière Yamaska | 138 109 \$ | 95 449 \$ |
| Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec | Tournée de sensibilisation et séance de formation | 37 517 \$ | 33 765 \$ |
| Équiterre | Vers des choix éclairés pour une agriculture durable | 378 303 \$ | 297 022 \$ |
| Fondation québécoise en environnement (FQE) | Des alternatives aux pesticides | 209 163 \$ | 104 600 \$ |
| Canards Illimités Canada | Vers une qualité de l'eau durable | 98 430 \$ | 54 630 \$ |
| Centrale des syndicats du Québec (CSQ) | La terre dans votre assiette | 448 000 \$ | 299 400 \$ |
| Corporation de restauration de la Jacques-Cartier | Suivi volontaire de la qualité de l'eau et de l'habitat de la rivière aux Pommes | 144 250 \$ | 19 725 \$ |
| Fédération de l'UPA de la Beauce | Caractérisation des volumes et concentrations en éléments fertilisants des déjections animales liquides | 612 806 \$ | 244 039 \$ |
| Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) | Réseau d'actions concertées en bassins versants agricoles | 500 300 \$ | 265 350 \$ |
| Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA) | Portrait hydrologique et multi-ressources du bassin versant de la rivière Sainte-Anne | 353 768 \$ | 238 775 \$ |
| MRC de Rimouski-Neigette | Protection et mise en valeur du milieu hydrique du bassin versant de la rivière Rimouski | 347 460 \$ | 299 290 \$ |





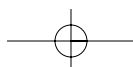
| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|--|--|----------------------|--------------------------|
| Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures | La grande corvée de restauration du bassin versant du lac Saint-Augustin | 151 700 \$ | 120 772 \$ |
| Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) | Chantier pour une agriculture respectueuse de l'eau | 399 806 \$ | 299 636 \$ |
| Nature-Action | Québec Sans pesticides... naturellement | 413 793 \$ | 299 395 \$ |
| Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de la région de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL) | Lutte à l'érosion : règlement type et guide des bonnes pratiques sur les chantiers de construction | 182 104 \$ | 106 696 \$ |
| Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) | Pour une approche de gestion intégrée par bassin versant pour la rivière Richelieu-phase | 11 157 280 \$ | 75 100 \$ |
| Totaux : | | 16 436 068 \$ | 8 649 545 \$ |

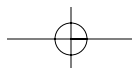




Volet II : Les infrastructures à vocation écologique et la mise en valeur de la biodiversité

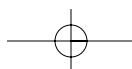
| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|--|---|---------------------|--------------------------|
| Municipalité de Shannon | Parc écologique municipal | 190 000 \$ | 95 000 \$ |
| Cité des Rivières | Restauration de la berge du lac des Nations (Sherbrooke) | 1 200 000 \$ | 500 000 \$ |
| Corporation de gestion CHARMES | Mise en valeur du marais Saint-François | 740 918 \$ | 369 140 \$ |
| Ville de Québec | Mise en valeur du parc linéaire des rivières Saint-Charles et Duberger, phase 1 | 1 355 000 \$ | 150 000 \$ |
| Société Duvetnor Ltée | Découverte de la biodiversité dans les îles du Bas-Saint-Laurent | 389 400 \$ | 194 700 \$ |
| Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel | Aménagement du parc du Haut Fonds et protection de la baie de Saint-Augustin | 487 210 \$ | 243 210 \$ |
| Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC) | Mise en valeur du patrimoine écologique de la rivière Châteauguay | 88 734 \$ | 64 109 \$ |
| Société du Parc des Îles | La trilogie des Îles | 501 635 \$ | 251 500 \$ |
| Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures | La grande corvée de restauration du bassin versant du lac Saint-Augustin | 191 700 \$ | 85 652 \$ |
| Muséobus, Le musée de la jeunesse et de la découverte | Bâtir un musée à ciel ouvert : patrimoine écologique et biodiversité | 175 185 \$ | 78 000 \$ |
| Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) | Urgence conservation : la biodiversité végétale du sud-ouest du Québec | 252 750 \$ | 111 100 \$ |
| Société des amis de la Maison de l'arbre (SAMA) | Aménagement de l'étang de la Maison de l'arbre | 405 234 \$ | 177 286 \$ |
| Totaux : | | 4 977 766 \$ | 2 319 697 \$ |

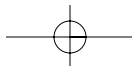




Volet III : Les projets technologiques à incidence environnementale

| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|---|---|----------------|--------------------------|
| Les pêcheries Marinard Ltée | Utilisation du chitosane dans le traitement des eaux usées | 590 813 \$ | 400 000 \$ |
| Service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers (SEREX) | Alternatives d'utilisation de l'écorce pour la fabrication de panneaux | 141 270 \$ | 105 058 \$ |
| CO2 Solution inc. | Application de la plate-forme technologique CO2 Solution aux bâtiments fermés | 698 530 \$ | 400 000 \$ |
| Université du Québec à Montréal (UQAM) | Utilisation de champignons mycorhiziens dans le processus de phytorestauration de sols contaminés aux métaux lourds | 294 972 \$ | 169 132 \$ |
| Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire | Recherche et développement sur une technique novatrice de maintien et de restauration des plages en milieu marin | 162 595 \$ | 110 270 \$ |
| Corporation Bassin versant Baie Missisquoi | La réduction de la pollution diffuse agricole par l'utilisation de marais filtrants | 257 680 \$ | 125 000 \$ |
| Sani-Terre inc. | Unité mobile de lavage de machineries forestières | 994 860 \$ | 387 995 \$ |
| Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie | Gestion des biogaz | 935 969 \$ | 174 889 \$ |
| Golder associés Ltée | Extraction des huiles flottantes | 480 886 \$ | 199 838 \$ |
| Métallurgie des Appalaches Inc. | Démonstration de l'écocontainer | 403 499 \$ | 302 625 \$ |
| Fondation François Pilote | Utilisation de l'imagerie numérique infrarouge pour évaluer les performances agroenvironnementale d'entreprises agricoles | 333 096 \$ | 217 338 \$ |
| | | | |





| NOM DE L'ORGANISME | TITRE DU PROJET | COÛT DU PROJET | AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE |
|--|--|---------------------|--------------------------|
| Fondation Louis-de-Gonzagues-Fortin (FLGF) | Développement et évaluation de systèmes d'application localisée à taux variable de lisiers et de fumiers visant à réduire la pollution diffuse | 220 276 \$ | 110 823 \$ |
| Les systèmes BioFlo inc. | Optimisation et adaptation de la technologie Bio-Fosse | 477 323 \$ | 357 991 \$ |
| Biolix inc. | Optimisation et démonstration de la technologie STABIOX pour le traitement et la valorisation des boues d'épuration des eaux usées de papetières | 751 435 \$ | 400 000 \$ |
| Envirogain inc. | Conception et optimisation d'un procédé de transformation de fumiers et lisiers en engrais granulés pour des centres régionaux | 1 476 059 \$ | 400 000 \$ |
| INRS - Institut Armand-Frappier | Désinfection des eaux usées et toxicité de l'émissaire de la CUM | 1 118 864 \$ | 321 720 \$ |
| Totaux : | | 9 338 127 \$ | 3 982 841 \$ |

